

Fin 2019, la région compte plus de **3 100 places d'accueil** ⁽¹⁾ **pour enfants et adolescents en difficulté sociale, soit un taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance de 4,5 places pour 1 000 jeunes de 0-20 ans.** Le taux est de **5,2 ‰ au niveau national.** Il varie en région de 2,8 ‰ dans le Loiret à 7,3 ‰ dans l'Eure-et-Loir.

Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale à l'enfance peuvent soit faire l'objet d'une mesure de placement hors du milieu familial, soit être bénéficiaires d'actions éducatives tout en continuant, généralement, à vivre dans leur famille.

En France, fin 2019, **53,5 % des mesures d'aide sociale à l'enfance ont concerné des mesures de placements** (enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (Ase) et placements directs). À l'échelle des départements de la région, le taux le plus faible est relevé dans le Loiret (36,9 %) et le plus élevé dans l'Indre-et-Loire (64,6 %).

Les actions éducatives regroupent :

- les actions éducatives à domicile (AED), qui sont les décisions administratives à la demande ou en accord avec les parents et qui doivent apporter un soutien aux jeunes concernés ainsi qu'à leurs familles;
- les actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), décidées par le juge des enfants, qui présentent un caractère contraignant vis-à-vis de la famille.

Fin 2019, en France hexagonale, **7,5 % des placements sont des placements directs.** En région, il varie entre 4,9 % dans l'Indre-et-Loire et 7,3 % dans l'Eure-et-Loir.

Au total, les mesures d'aide sociale à l'enfance (mesures de placements et actions éducatives) concernent **2,2 % des enfants âgés de 0 à 20 ans en France**, fin 2019. Cela concerne, dans les départements de la région, 1,7 % des 0-20 ans de l'Indre-et-Loire et 3,0 % des jeunes du Loir-et-Cher ■

1. Établissements d'aide sociale à l'enfance : les établissements d'accueil mère et enfant ont pour objectif d'aider les femmes enceintes ou les mères isolées accompagnées d'enfant(s) de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique. Les foyers de l'enfance accueillent des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs (6 à 21 ans) en difficultés sociales et familiales, confiés au Conseil départemental. Suivant les structures, l'âge et les besoins de l'enfant, l'accueil peut se faire en internat, en studio ou en familles d'accueil. Les maisons d'enfants à caractère social (Mecs) sont spécialisées dans l'accueil temporaire de mineurs. Une Mecs peut accueillir des mineurs au titre de la protection de l'enfance (article 375 du code civil) ou de la prévention de la délinquance (ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante). Les centres de placement familial socio-éducatif sont destinés à accueillir, dans le cadre de la protection administrative ou judiciaire de l'enfance, des jeunes éloignés de leur famille en raison des difficultés d'ordre social ou éducatif, avec le concours d'assistantes maternelles salariées du centre qui participent étroitement à la mise en œuvre du projet pédagogique propre à chacun d'eux, en les recevant à leur domicile.

DONNÉES GÉNÉRALES

Places installées au 31.12.2019 par catégorie d'établissements – Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Établissements d'aide sociale à l'enfance								
Établissements d'accueil mère-enfant								
<i>Nombre de places</i>	75	28	9	28	20	30	190	5 273
Pouponnières à caractère social								
<i>Nombre de places</i>	0	0	0	0	0	0	0	827
Foyers de l'enfance								
<i>Nombre de places</i>	82	104	36	45	6	61	334	11 567
Maisons d'enfants à caractère social (Mecs)								
<i>Nombre de places</i>	0	585	170	543	276	331	1 905	55 877
Structures intermédiaires de placement social								
<i>Nombre de places</i>	0	0	0	0	0	0	0	1 409
Lieux de vie et d'accueil								
<i>Nombre de places</i>	24	11	0	0	7	0	42	2 885
Village d'enfants								
<i>Nombre de places</i>	0	50	0	98	0	57	205	1 625
Centres de placement familial socio-éducatif								
<i>Nombre de places</i>	60	270	0	0	116	0	446	12 097
Taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance au 31.12.2019 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	2,9 ‰	7,3 ‰	5,0 ‰	5,0 ‰	4,2 ‰	2,8 ‰	4,5 ‰	5,2 ‰

Sources : Panorama statistique 2020 Jeunesse, sports, cohésion sociale (Drees, Finess ; DRDJSCS ; Insee, estimation de population 2020)

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Mesures d'Ase (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans* au 31.12.2019	2,7 %	2,2 %	2,8 %	1,7 %	3,0 %	2,6 %	ND	2,2 %
Part des mesures de placement (enfants confiés à l'Ase et placements directs) dans le total des mesures d'Ase (en %)* au 31.12.2019	58,9 %	55,0 %	50,3 %	64,6 %	43,6 %	36,9 %	ND	53,5 %
Part des actions éducatives à domicile , dans l'ensemble des actions éducatives (en %)* au 31.12.2019	52,0 %	26,6 %	22,3 %	32,5 %	38,2 %	66,0 %	ND	31,0 %
Part des mesures administratives dans les mesures de placement (enfants confiés à l'Ase et placements directs) (en %)* au 31.12.2019	23,8 %	19,0 %	9,1 %	11,3 %	17,9 %	14,2 %	ND	18,9 %
Part des placements directs dans les mesures de placement (en %)* au 31.12.2019	6,8 %	7,3 %	5,5 %	4,9 %	5,7 %	5,1 %	ND	7,5 %

*Sources : Insee (Indicateurs sociaux départementaux - Cnis) : Drees, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2020